

JACQUES ARCHAMBAULT ET SA FAMILLE, TÉMOINS DU TREMBLEMENT DE TERRE DE 1663

« On sait qu'en 1663, il y eut un grand tremblement de terre qui porta l'effroi dans la colonie. Voici, à ce sujet, quelques détails intéressants qu'on trouve dans les annales de l'époque.

« Le 3 février, une femme sauvage, excellente chrétienne, étant éveillée dans sa cabane, tandis que tous les autres dormaient, entendit une voix distincte et articulée qui lui dit : "Dans deux jours, il doit arriver des choses bien étonnantes et merveilleuses" (Mère Marie de l'Incarnation.)

« Une femme algonquine fit devant deux jésuites une déposition confirmée par son père et sa mère : "La nuit du 4 au 5 février, étant éveillée et en plein jugement, j'ai entendu une voix distincte qui m'a dit : "Il doit arriver aujourd'hui des choses étranges : la terre doit trembler. Sur les 9 ou 10 heures le 5 février au matin, la même voix fit entendre les mêmes paroles à la même personne qui était allée au bois pour bûcher."

« "Le tremblement de terre, qui commença le lundi au soir, dit la sœur Bourgeoys, redoubla neuf fois en neuf heures, non pas également, ni pour la force ni la durée. Le premier coup fut si fort, que notre clocher de la porte sonnait avec la plus grande vitesse que l'on puisse sonner."

« "Le 6 février, à 4 heures du matin, eut lieu un autre tremblement de terre très violent, dit la sœur Morin, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il nous balançait dans nos lits bien plus rudement que ne l'avaient fait nos mères dans notre enfance."

« Le tremblement de terre dura plus de six mois, depuis le 5 février jusqu'au mois de septembre. Il se fit sentir depuis l'île de Percé et Gaspé jusqu'au delà de l'île de Montréal, comme aussi dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'Acadie et en d'autres lieux fort éloignés. La terre fut agitée sur une étendue de vingt mille lieues en superficie. "Pas un n'y a perdu la vie", affirme le père Lalemant. C'était l'époque du carnaval. Ces jours furent changés en jours de pénitence. Un seul prêtre entendit plus de 300 confessions générales dans le courant de six mois.

« On ne croit pas dans tout le pays qu'il y ait habitant qui n'ait fait une confession générale. On a vu des réconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux les uns devant les autres pour se demander pardon¹. »

En 1663, notre ancêtre était âgé de 59 ans, sa femme, Françoise Toureau, en avait 64, sept mois avant son décès, sa fille Anne 32 ans, Jacqueline 31, Marie 27, Laurent 21 et Marie-Anne 19. Denys est décédé à l'âge de 20 ans en 1651, en luttant contre les Iroquois.



¹ Élie Salvail, *366 anniversaires canadiens*.